

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LES ENSEIGNANTS NON TITULAIRES

ANNEE SCOLAIRE 2013/2014

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS A LA DPE 2 LE 25 JANVIER 2013

NOM : Prénom :

Grade : Catégorie : Discipline :

Date de naissance : / / 19 ... Adresse personnelle :

..... Téléphone :

Etablissement d'affectation actuelle :

..... Code établissement :

Ancienneté éducation nationale au 31/08/12 en qualité de :

Cadre
réservé
au rectorat

FORMATION SOUHAITEE

Préparation à un concours

- CAPES ➤ PLP
- CAPET ➤ Agrégation
- Autres ➤ à préciser

Admissibilité(s) à un concours d'enseignement, d'éducation ou d'orientation (joindre photocopie(s))

Formation diplômante dans la discipline d'exercice

- BTS/DUT
- Licence
- Maîtrise
- Autre à préciser

Formation personnelle non diplômante

- Dans la discipline exercée
- Dans une autre discipline

Nom de l'établissement auprès duquel la formation sera suivie (hors formation continue) :

N° d'agrément (voir paragraphe I de la circulaire) :

Diplôme le plus élevé en votre possession (joindre photocopie) :

Avez-vous déjà fait une demande de congé de formation ?

oui non Si oui, en quelle année :

(Joindre la copie de la réponse)

Avez-vous déjà bénéficié d'un congé de formation ?

oui non Si oui, joindre la copie de l'arrêté :

VU ET VERIFIE LE : Le à

AVIS ET SIGNATURE

SIGNATURE DE L'INTERESSE

DU CHEF D'ETABLISSEMENT

DPE 2

BAREME DES NON-TITULAIRES

1°- ANCIENNETE

- ◆ 5 points par an, au-delà de la troisième année

2°- PREPARATION D'UN CONCOURS D'ENSEIGNANT, D'EDUCATION OU D'ORIENTATION

- ◆ 40 points + 10 points pour une ou plusieurs admissibilités

3°- NOMBRE DE DEMANDES DEJA FORMULEES DANS LES ANNEES ANTERIEURES

- FORMATION DIPLOMANTE DANS LA DISCIPLINE DE RECRUTEMENT OU D'AFFECTATION

- Formation en vue d'un diplôme permettant l'accès aux concours

- ◆ 40 points

- Formation supérieure

- ◆ 30 points

- AUTRES FORMATIONS

- ◆ 10 points